

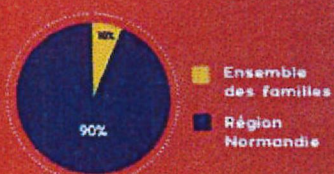
LES TRANSPORTS SCOLAIRES, UNE PRIORITÉ POUR LA RÉGION NORMANDIE

135 000*
élèves sont transportés par la Région Normandie

COÛT RÉEL pour la Région Normandie

Plus de **1 000 €*** par élève et par an

RÉPARTITION DU COÛT POUR UN ENFANT TRANSPORTÉ



Participation des familles : moins d'1€ aller-retour par jour d'école



Compétente en matière de transport scolaire en dehors des agglomérations, la Région doit, conformément à la loi, assurer une égalité de traitement des élèves transportés. C'est pourquoi elle a procédé à une harmonisation progressive des tarifs entre les départements.

BONUS TRANSPORT

L'abonnement aux transports scolaires régionaux ouvre droit à un aller-retour gratuit pendant les week-ends et chaque semaine des petites vacances (hors juillet/août) sur le réseau des lignes régulières routières régionales du département dans lequel l'abonnement scolaire routier est valable. Au delà de 2 voyages, l'élève devra s'acquitter d'un titre commercial.

TOUJOURS PLUS DE SERVICES !

La Région Normandie engage un plan de modernisation du réseau et de montée en qualité des services. Plusieurs projets vont voir le jour :

- Un plan pour sensibiliser les jeunes à la sécurité dans les transports et aux points d'arrêt
- Des aménagements de points d'arrêt sécurisés et l'installation d'abris-voyageurs
- Une billettique et un système de géolocalisation des autocars scolaires

*sur la base des effectifs 2019-2020

TARIFS ANNUELS

Rentrée 2020

Pour les élèves de maternelles / élémentaires* (et les élèves internes)

55€ ^{20€} Primaires Calvados ^{60€} Seine Maritime

Pour les collégiens et lycéens (externes / demi-pensionnaires)

110€ ^{120€} Seine Maritime



Majoration de 20€ à compter du 1^{er} août 2020
Retrouvez le règlement régional des transports scolaires sur nomad.normandie.fr



TRANSPORT SCOLAIRE EN TRAIN

EXTERNES/DEMI-PENSIONNAIRES

Tarif scolaire annuel identique à l'abonnement routier scolaire

INTERNES

Carte Tempo « scolaire » : réductions de 50 % sur les billets de train NOMAD

Inscription sur www.nomad.normandie.fr



UN DISPOSITIF D'AIDES POUR LES FAMILLES LES PLUS MODESTES



- Un abonnement demi-tarif pour les familles dont le quotient familial CAF/MSA est égal ou inférieur à 500€/mois (sur justificatif)
- Un paiement en 4 fois sans frais (en ligne avec une carte bancaire)
- Une mobilisation du fonds social régional pour les lycéens
- Des aides versées par des communes ou communautés de communes pour couvrir partiellement ou totalement l'abonnement scolaire.

*Élèves domiciliés dans le Calvados : 20 € en 2020 / 40 € en 2021